

**Compte-rendu du conseil de quartier « Gayant / fbg de Paris »
Mercredi 13 avril 2022 – 18h30/ 20h30 – mairie annexe du fbg de Paris**

Etaient présents :

- Mme Marie DELATTRE, adjointe au Maire, en charge des quartiers « Dorignies », « Gayant/fbg de Paris » et des relations avec les sénior.e.s et assistant.e.s maternel.le.s
- Mme Katia BITTNER, conseillère municipale en charge de la prévention, de la santé et du sport bien-être.

Collège habitants :

- Mme Michèle BASTIN
- Mme Chantal BRISSEZ
- M. Michel DEPRET
- Mme Sandrine SZCZESNIAK
- M. Franck WILHELM

Collège associations :

- M. Bruno BERLEMONT, centre social résidence Gayant

Collège acteurs économiques :

- M. Samir BOUCHABOUN, Aux délices de Gayant
- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative
- Mme Mireille CORNU, médiatrice de rue – ville de Douai
- M. Julien CARPENTIER, médiateur de rue – ville de Douai

Etaient excusés :

- Mme Salima BOUKENTAR, conseillère municipale en charge du logement, des centres de loisirs et du quartier «Gayant/fbg de Paris »
- Mme Nadia AIDAOUI
- Mme Laetitia CROVISIER
- M. Farid NACER
- M. Rémy PARMENTIER
- M. Denis VOINOT

Etaient absents :

- Mme Nassera AIT LAMAALAM
- M. Sylvain BOCQUET
- Mme Vanessa DEBRUYNE
- Mme Karine DEROME
- M. Kamel BOUCHABOUN
- M. Yvon MONCHECOURT, As Douai-Lambres cheminots

Mme DELATTRE souhaite la bienvenue aux membres du conseil de quartier et propose de démarrer la réunion selon, l'ordre du jour établi. Elle souhaite également la bienvenue à Mme BITTNER, conseillère municipale qui interviendra plus particulièrement sur le point concernant la santé mentale.

I – RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 NOVEMBRE 2021 :

Mme DELATTRE demande à Mme CAPELLE de faire une synthèse des retours sur les questions posées lors de cette assemblée générale.

- 1) Réfection du Boulevard Pasteur : ce boulevard est bien dans le domaine communal. La réfection n'est pas prévue pour l'instant au Plan Pluriannuel d'Investissement.
- 2) Planning de nettoyage des rues : il n'est pas possible de donner le planning en amont car il peut être modifié pour différentes raisons : moyens humains, problèmes de logistique, aléas météorologiques, ...
- 3) Voie vélo à proximité de la rue de Cambrai : un délestage est envisageable par l'avenue de Twickenham, la promenade des glacis (avec une rampe à réaliser) et la rue de la Grange.
- 4) Réouverture de la salle des fêtes municipale de la résidence Gayant : prévue initialement au printemps 2022, avec les différents retards dans la fourniture des matériaux, la livraison de la salle est attendue pour fin juin.

II – BUDGET ET PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS (PPI) 2022 :

Mme DELATTRE fait une présentation synthétique du budget 2022 ainsi qu'un focus sur le PPI 2022 dans le périmètre « Gayant/fbg de Paris ».

1) Budget 2022 :

Le budget 2022 est réparti à la fois :

- sur 5 axes majeurs pour 48 % :
 - o Les grands projets urbains
 - o L'habitat / le logement
 - o La transition écologique
 - o L'éducation, l'enfance, la jeunesse
 - o La cohésion sociale
- Sur les budgets thématiques pour 52 % :
 - o Sports
 - o Patrimoine monuments historiques
 - o Culture
 - o Cadre de vie
 - o Voirie et mobilités
 - o Patrimoine bâti
 - o Etudes et dépenses récurrentes diverses

2) PPI 2022 – secteur Gayant/fbg de Paris :

Les principaux investissements pour le secteur sont :

- o Aménagement de l'espace public résidence Gayant : 150.000 €
- o Réfection de la rue des Moineaux et de la rue des Pinsons : 770.000 €
- o Sécurisation aux abords de l'école Robert Mohen (2 écoles sont prévues par an)
- o Ecrans/tableaux numériques dans les écoles
- o Voie douce en bord de Scarpe

III – RETOUR SUR LA CONSULTATION PUBLIQUE – SECTEUR GAYANT :

Mme DELATTRE fait un rappel du déroulé de la consultation :

- Réunion publique en présence de M. Le Maire, le jeudi 9 novembre 2021
- Ateliers participatifs :
 - o 16 novembre 2021
 - o 14 décembre 2021
 - o 3 février 2022
- Réunion publique de restitution le 24 mars 2022

Mme DELATTRE présente les différents aménagements qui découlent de cette concertation à l'aide d'un diaporama :

1) Programmation 2022 - sécurisation des abords des écoles (150.000 €) :

- a. Fermeture à la circulation devant l'école
- b. Création d'une raquette de retournement sans marche arrière, avec stationnement
- c. Réfection du trottoir rue Vital Bachelet et des allées place de l'Europe
- d. Chicane et ralentisseurs

Un membre du conseil de quartier souhaite attirer l'attention sur la difficulté pour les bus quand ils viennent chercher des enfants à l'école. Actuellement l'espace ne permet pas de manœuvrer correctement et les autocaristes sont obligés de faire marche arrière ce qui peut s'avérer très dangereux.

Mme DELATTRE remercie pour cette remarque judicieuse qui sera transmise au service voirie.

2) Programmation 2022 – station de musculation (70.000 €) :

- a. Installation d'une station de musculation – Air Fit
- b. Mise en état du terrain de foot

Mme Katia BITTNER précise qu'il faudra tenir compte de la disponibilité des matériaux et des délais de livraison.

3) Programmation 2023 :

- a. Création d'un second plateau sportif (150.000 €)

Ce second plateau sportif sera éclairé. Les horaires d'éclairage seront à définir avec le conseil de quartier et les riverains.

- b. Cour oasis élémentaire Mohen (250.000 €)

4) Programmation 2024 :

- a. Ralentisseurs et sécurisation de passages piétons, blocage des 2 roues
- b. Création d'aires de pique-nique
- c. Aménagement du terrain de football (lisse, pare-ballons)
- d. Extension de l'aire de jeux
- e. Installations de tables de ping-pong
- f. Création de parcours sportifs

5) Programmation 2025 :

- a. Vidéo protection
- b. Aménagement de l'espace piéton devant les écoles Mohen
- c. Création de jardins partagés ? à étudier

IV – TRAVAUX A VENIR :

Mme DELATTRE liste les futurs travaux qui vont intervenir sur le périmètre « Gayant/fbg de Paris » :

1) Reconstruction de la rue des Moineaux et de la rue des Pinsons :

La rue des Moineaux deviendra une voie d'accès à l'éco-quartier du Râquet. Il y aura un macadam drainant permettant le traitement des eaux à 75 %. Des grandes cuves seront installées sous la rue des Pinsons pour récupérer les eaux la transformant en chaussée réservoir.

2) Mise en sens unique de la rue de Goelzin :

Cette route est un chemin d'accès à l'école Denis Papin. Il a été constaté des stationnements récurrents sur la chaussée, obligeant les piétons à circuler sur la route. La question de la mise en sens unique de cette rue est envisagée. Une concertation est prévue auprès des riverains. Les membres présents du conseil de quartier sont prêts à accompagner Mme DELATTRE dans un « porte à porte ». Le technicien de la voirie qui a travaillé sur le dossier sera sollicité également dans cette démarche de concertation.

V – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1) Intervention de Mme BITTNER, conseillère municipale en charge de la prévention, de la santé et du sport bien-être :

Mme BITTNER revient sur la station air fit qui sera installé à la résidence Gayant en précisant qu'elle sera accessible à tout public. La santé c'est aussi l'équilibre ! Sport et santé sont liés.

Mme BITTNER donne également 2 informations :

- Le maintien d'une subvention de la ville pour le financement du sport sur ordonnance animé par la plateforme du douaisis ; dispositif qui permet d'être accompagné dans une pratique sportive.
- L'Espace Ressources Cancer à la plateforme santé du douaisis où sont accueillies gratuitement les personnes et leurs familles.

Mme BITTNER termine son propos par la santé mentale. Une sensibilisation importante est à faire dans ce domaine. La santé mentale couvre plusieurs champs : l'anxiété, la dépression, la phobie scolaire,...

Mme CAPELLE précise que le conseil local de santé mentale propose un temps d'échanges et d'informations avec au programme :

- La santé mentale : mais qu'est-ce que c'est ?
- A la découverte de mes ressources : comment aider les personnes qui en ont besoin ?
- Nos ressources locales, la force du réseau : sur qui m'appuyer ?

Cette rencontre d'une durée de 3 heures est prévue le mardi 13 septembre matin. Le lieu reste à définir. Les membres du conseil de quartier qui sont intéressées par cette matinée sont priées de s'inscrire auprès du service démocratie participative.

Une discussion s'engage entre les participants notamment sur le retard conséquent dans les suivis de dossiers MDPH et sur le manque de médecins traitants à la résidence Gayant.

Même si le problème médical n'est pas que local mais bien national, le souci pour certains est la mobilité pour se rendre dans les cabinets.

Pour répondre à l'essentiel en offre de soins sur la résidence Gayant, il faudrait 3 médecins, 1 infirmier et 1 kinésithérapeute. Réussir à avoir un médecin sur la résidence permettrait d'attirer d'autres confrères. Il faudrait qu'un élu soit référent sur ce dossier d'installation d'un médecin.

Concernant la construction de Maison de Santé Pluridisciplinaire, il faut compter 2 ans...Les 2 structures existantes à proximité (au fbg de Béthune et à Sin le Noble) sont très dynamiques ;

2) Conseillère numérique du CCAS :

Mme DELATTRE annonce l'arrivée au centre communal d'action sociale de Mme Asma BOCQUET, conseillère numérique.

Sa mission consiste à aider les personnes dans leurs démarches administratives en ligne et dans l'utilisation des outils numériques. Mme BOCQUET reçoit sur rendez-vous individuel, organise des ateliers collectifs. Elle est joignable au 07.87.01.48.02.

3) Contrat de ville 2022 :

Mme CAPELLE fait part des actions retenues dans le cadre du contrat de ville 2022 et qui se dérouleront dans le secteur de la résidence Gayant :

- « la boxe, une pratique sportive conscientisante », action portée par le club de prévention spécialisée Rencontres & Loisirs/Le GAP :
 - o à destination des jeunes de 11 à 18 ans et des jeunes adultes de 18 à 25 ans ;
 - o visant à promouvoir la pratique de la boxe-santé, accompagner le public vers une autonomie sociale, amorcer un processus de reconquête sociale, psychologique et physique.
- « mon astro labo », action portée par Planètes Sciences :
 - o à destination d'un public mixte familial
 - o visant à mobiliser sur la thématique espace astronomie, sensibiliser aux sciences avec une approche globale, stages d'approfondissement et ateliers
- « la culture, une fenêtre sur soi », action portée par le club de prévention spécialisée Rencontres & Loisirs/Le GAP :
 - o A destination des jeunes de 11 à 18 ans, fragilisés, en rupture avec les institutions scolaires et d'insertion professionnelle
 - o Visant à lutter contre le décrochage en utilisant les leviers innovants du site Arkéos avec des stages ; valoriser les compétences sociales des jeunes ; retrouver la confiance en soi et aux autres.
- Mini chantiers éducatifs et citoyens, action portée par la ville :
 - o à destination des jeunes de 18 à 30 ans
 - o visant à aider les jeunes à se (ré)insérer grâce à une expérience professionnelle, créer du lien social
- Fonds de travaux urbains 2022, action portée par la ville :
 - o à destination de tout public
 - o visant à réaliser des micro-aménagements sur des espaces publics ; promouvoir la participation, les initiatives et l'expression citoyenne des habitants

4) Aire de délestage rue Léo Lagrange :

Mme DELATTRE indique qu'il s'agit d'un projet Douais Agglo qui permettrait d'accueillir des gens du voyage dans l'objectif d'une sédentarisation. Il s'agirait d'une petite aire de transit de 2 fois 5 emplacements viabilisés.

5) Randonnée le 19 juin – Secteur faubourg de Paris :

Mme CAPELLE informe que le randonneur Club Sinois organise une randonnée cyclotouriste et marche le dimanche 19 juin 2022. Les participants seront amenés à traverser les rues de Courchelettes, du faubourg de Paris, Léo Lagrange entre 7h et 13h. La manifestation se fait sur circuit ouvert, sans que la circulation automobile soit coupée.

6) Fermeture d'une classe à l'école Denis Papin :

Mme DELATTRE confirme la fermeture d'une classe à l'école Denis Papin. Elle précise, que même avec cette fermeture, l'effectif resterait de 22 élèves par classe ce qui reste raisonnable pour un bon apprentissage.

7) Jardins partagés de l'association Eco-Moineaux :

Suite à l'arrêt de l'association, Mme DELATTRE va contacter l'association Toits et petits pois pour voir si elle souhaite intervenir sur ce lieu qui a fait l'objet d'aménagements et qui pourrait accueillir sans doute accueillir un verger participatif et solidaire.

8) Charte de fonctionnement des conseils de quartier :

Mme DELATTRE souhaite faire un point sur la charte de fonctionnement et rappelle que les membres du conseil de quartier ont été désignés. L'étiquette de membre de conseil de quartier ne doit pas être utilisée dans un cadre politique.

9) Médiateurs de rue :

Mme DELATTRE annonce le départ d'Alejandro GINER-VIDAL, médiateur de rue, intervenant dans le secteur de la résidence Gayant et sur le quartier de Dorignies. Elle le remercie pour son investissement au sein de ces 2 quartiers et de la ville en général. La médiation de rue continue d'être assurée par Mireille CORNU et Julien CARPENTIER.

10) Problème des déchets – résidence Gayant :

Un membre du conseil de quartier informe que des habitants de la résidence Gayant continuent d'entreposer leurs déchets dans les containers réservés aux commerçants.

Par ailleurs, de nombreux déchets sont jetés et se retrouvent sur les toits des commerces de l'avenue de Recklinghausen.

11) Fibre – avenue de Recklinghausen :

Les commerçants de l'avenue de Recklinghausen n'ont pas d'accès à la fibre. La ville peut-elle les aider dans cette démarche entre les relations avec les opérateurs, le bailleur, ... ?

12) Rue Bommart :

Un membre du conseil de quartier signale qu'avec la réfection de la rue, aucune signalétique au sol n'est faite pour stipuler que l'on peut tourner à gauche quand on vient du centre-ville de Douai pour se diriger dans la rue Bommart. Ce marquage est-il prévu ?

13) Ecole Fontellaye :

Un membre du conseil de quartier interpelle sur le stationnement en double file devant l'école Fontellaye, bien qu'elle ne soit pas rattachée au périmètre « Gayant/fbg de Paris ». Mme DELATTRE répond qu'il s'agit là d'un cas particulier : cette école est en dehors de la carte scolaire, soumise à un concours d'entrée en lien avec le conservatoire. Il est plus difficile de convaincre les parents d'accompagner au maximum leurs enfants à pied puisqu'il ne s'agit pas d'une école de quartier.

14) Prochaines dates du conseil de quartier :

Mme DELATTRE annonce les dates des prochaines réunions du conseil de quartier :

- mercredi 22 juin 2022, de 18h 30 à 20h 30, au complexe sportif, résidence Gayant
- mercredi 9 novembre, de 18h 30 à 20h 30, à la mairie annexe du fbg de Paris,
- mardi 13 décembre, assemblée générale, de 19h à 21h, à la mairie annexe du fbg de Paris.

C'est au cours de cette assemblée générale que se fera le renouvellement du tiers sortant.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme DELATTRE remercie encore toutes les personnes présentes. La réunion se termine à 20h30.